Establet Colette et Pascual Jean-Paul,
La gent d'État dans la société ottomane damascène. Les 'askar à la fin du xviie siècle.

Damas, Institut français du Proche-Orient, 2011, 351 p.
ISBN : 978-2351991758

Dans *Familles et fortunes à Damas* (1994), *Ultime voyage pour La Mecque* (1998) et *Des tissus et des hommes. Damas vers 1700* (2005), Colette Establet et Jean-Paul Pascual nous avaient présenté toute la richesse des inventaires après décès consignés dans les tribunaux ottomans de la ville de Damas. Les deux auteurs, dont la longue collaboration a livré de si beaux ouvrages, se consacraient alors à l'examen minutieux des documents concernant la population civile, documents enregistrés à la *qisma 'arabiyya* de Damas entre 1686 et 1717 et livrant de précieux renseignements sur la culture matérielle de cette population urbaine. Dans de nombreux livres et articles, Establet et Pascual ont fouillé les archives pour distiller ce qu'elles disaient sur d'importantes catégories d'objets tels les livres, le café et les textiles.

Le présent ouvrage parachève le tableau, encyclopédique, qu'ils ont œuvré à dresser de la société damascène à l'époque ottomane. Les auteurs s'y penchent en effet sur la « gent d'État » (le personnel « lié à la justice, à l'administration et aux forces armées ») à la fin du xviie siècle en exploitant deux types de documents : les actes de succession et les comptes de gestion enregistrés dans la *qisma 'askariyya*. Leur but est ainsi non seulement d'appréhender « la partie politiquement dominante de la société damascène » à cette époque, mais également de former « une vision globale de la collectivité damascène, composée de sujets… et de *'askar* aux alentours de 1700 » (p. 10). *La gent d'État* est donc un ouvrage qui pourrait servir d'introduction à l'œuvre partagée d'Establet et de Pascual, mais dont le lecteur idéal connaîtrait déjà *Familles et fortunes*.

Dans un premier chapitre, les auteurs identifient les sources sur lesquelles ils fondent leur étude. Il s'agit des documents consignés dans le registre 10 du *qassām 'askarī*, concernant les deux dernières décennies du xviie siècle. Establet et Pascual abordent ici la question de la méthode utilisée pour traiter les inventaires et écartent d'emblée la possibilité de fonder une micro histoire sur de tels documents. Tout en reconnaissant les biais et les limites de leur corpus, ils affirment en revanche que « l'inventaire des biens transmis autorise une moisson de connaissances économiques, sociales, démographiques… à la seule condition que les analyses concernent un nombre suffisant de défunts » (p. 21). Les auteurs inscrivent ici explicitement leur travail dans une historiographie nourrie de statistique en articulant la nature indispensable d'une telle approche : « La source est donc imparfaite mais, à attendre la perfection de la source sans biais, aucune statistique, base essentielle pour la présentation d'une économie et d'une société, ne serait possible, ni à Damas au xviiie siècle, ni dans l'Europe du xxie » (*ibid.*). Ils passent ensuite à une explication des différences entre les inventaires après décès et les comptes de gestion, avant d'affirmer que les comptes tout comme les inventaires sont des documents « fiables » (p. 31) transcrits et enregistrés pour protéger les intérêts des héritiers et contrôlés par l'institution judiciaire. Et de conclure : « Les *muḥāsaba* enregistrées dans les formes légales constituent à coup sûr des sources rares, précises, précieuses, et crédibles » (p. 39).

Le deuxième chapitre entame l'analyse proprement dite des sources que viennent de présenter les auteurs en passant tout d'abord par la présentation du statut de *'askar* et de sa signification. Qui fait partie de la société des *'askar* ? Il s'agit de « toutes les personnes au service de l'État, exemptées des taxes sultaniennes… et des taxes coutumières » (p. 44), hommes et femmes, militaires et agents de l'État. Parmi les militaires on retrouve les *timariotes*, les soldats de l'armée impériale et les janissaires, enfin les *kul oğlu*, fils de *kul* qui ont fait souche à Damas. Les militaires sont plus nombreux que les agents civils, employés dans l'administration du gouverneur et l'appareil judiciaire. Cette société est dynamique, relativement ouverte : on pouvait entrer dans le monde des *'askar*, notamment en empruntant le chemin des alliances matrimoniales, mais aussi en sortir ; c'est surtout le cas des épouses et filles de militaires, dont le mari ou le père sont passés à trépas.

Les auteurs entreprennent alors (chapitre iii) l'examen comparé des patrimoines de militaires et de civils et concluent que, si le montant total des actifs est à peu près semblable, les militaires possèdent plus de numéraire que les sujets ; le personnel d'État semble peu engagé dans la vie artisanale et commerçante (p. 70) ; les *'askar* ont en revanche investi dans les activités rurales ; et les créances occupent une part importante dans les patrimoines des deux groupes (les militaires sont surtout créanciers du monde rural). Establet et Pascual reprennent ensuite un outil qui leur livra, dans *Familles et fortunes*, de précieux résultats, outil dont André Raymond avait démontré toute l'utilité dans *Artisans et commerçants* : l'indice de Gini, révélateur du taux d'inégalité des richesses. Au sein de la gent d'État, l'indice montre de fortes inégalités entre les patrimoines, qui découlaient de

BCAI 27 (2012) Establet Colette et Pascual Jean-Paul: La gent d'État dans la société ottomane damascène. Les 'askar à la fin du xviie siècle., recensé par P. Ghazaleh
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

l'accès aux investissements ruraux et au numéraire dont bénéficient certains *'askar*.

Le quatrième chapitre de l'ouvrage détaille les comportements économiques des agents de l'État et fait tout d'abord le constat de l'existence d'un groupe de démunis au sein des *'askar* : non pas les plus pauvres, qui ne laissent aucune trace dans les registres, mais les « gens de peu » qui ont surtout des dettes. Il s'agit peut-être d'individus jeunes, nouvellement arrivés dans la ville, récemment affranchis ou convertis à l'islam : bref, des personnes qui n'ont pas eu le temps de s'ancrer dans la société urbaine ou d'y enraciner leur patrimoine avant de mourir. Une fois ce groupe écarté, les auteurs révèlent une société différenciée, où « l'organisation des patrimoines » répond surtout à des stratégies individuelles (p. 98) : si certains consentent des crédits au monde rural, d'autres détiennent d'importantes sommes d'espèces et d'autres encore possèdent des biens fonciers. L'on ne parvient pas ici à distinguer un comportement de groupe mais bien plutôt « des stratégies économiques diversifiées et individuelles, stratégies choisies et volontaires, ou résultant d'héritages acquis » (p. 112).

Dans le cinquième chapitre, Establet et Pascual se tournent vers les activités urbaines des agents de l'État ottoman à Damas au XVIIe siècle : artisanat, commerce, propriétés immobilières urbaines. Le lecteur découvre ici une société où les *'askar* s'engagent dans les activités de la ville : artisanat, commerce, location de maisons et de boutiques, prêts et emprunts…

Les deux chapitres suivants sont consacrés aux activités des *'askar* dans la campagne proche de Damas (chapitre VI) et aux modes d'exploitation de la terre et les créances rurales (chapitre VII). Là encore, inventaires après décès et gestion des comptes des orphelins se complètent, car les inventaires « procèdent à un établissement chiffré et ponctuel de tous les avoirs transmissibles », tandis que les comptes permettent de connaître « les modes d'exploitation pratiqués par les différents groupes d'agents civils et militaires de l'État » (p. 145). Sans conclure à une spécialisation régionale, les auteurs constatent cependant que les militaires et les civils employés par l'État se mettent plus volontiers « en campagne » près de Damas, dans la « banlieue proche » où se concentrent 66 % de leurs placements ruraux. Quant aux modes d'exploitation, ceux-ci relèvent en partie des fonctions des détenteurs de concessions fiscales. La distinction sociale se fait aussi en fonction de l'importance des concessions détenues. Mais au sein du groupe des sipahis, divers modes d'exploitation existent : « concessions fiscales pures, locations de terres » ou encore prise en charge plus directe (p. 174). Les conclusions de ce long chapitre confirment les remarques d'éminents historiens qui se sont penchés sur la Syrie, mais surprendront ceux qui croyaient que les campagnes se monétisent tardivement : les relations entre ville et campagne sont largement fondées sur le crédit et les paysans doivent emprunter de l'argent auprès de négociants ou agents de l'État pour cultiver leurs terres et nourrir leurs enfants.

Bien que les auteurs notent la lenteur et la difficulté des remboursements, ils ne poussent pas plus avant leur enquête pour tenter de comprendre pourquoi les détenteurs de numéraire continuaient à consentir des prêts dans des circonstances si défavorables. C'est d'ailleurs l'un des points sur lesquels le lecteur aurait aimé les voir s'attarder pour mettre en lumière les tenants possibles d'un phénomène que les historiens ont constaté dans plusieurs provinces du monde ottoman : les taux élevés d'endettement qui transparaissent dans les inventaires après décès et qui semblent s'accroître en fonction de la fortune du défunt (plus on est riche et plus on emprunte ? les mécanismes officiels du crédit faisant défaut, les mieux nantis sont-ils les seuls capables de consentir des prêts aux individus ou au collectivités, tout en sachant que le remboursement sera long et difficile ? ou bien les dettes signalées dans les inventaires après décès ont-elles une fonction alors connue et comprise mais difficile à deviner aujourd'hui ?).

Dans leur chapitre pénultième, Establet et Pascual dressent un bilan des exploitations rurales et des rapports entre Damas et la campagne environnante, bilan qui montre que « c'est la ville qui profite avant tout des revenus de la campagne ». Les impôts, les bénéficiaires des *waqf* absorbent au moins la moitié des richesses rurales. Les auteurs tentent ici de quantifier l'importance des prélèvements urbains en calculant et en triant les dépenses et les revenus mentionnés dans leur corpus archivistique. Ils constatent que l'État et les *waqf* s'attribuent les deux tiers des investissements faits par les *'askar* à la campagne, tandis que les villages profitent du tiers restant (p. 248).

Vient alors compléter l'analyse sobre et dépouillée, mais riche de renseignements qui a précédé un chapitre intitulé « Une touche d'humain ». Les auteurs s'y permettent d'aborder la vie privée des militaires telle qu'elle apparaît dans les documents : mariage, enfants, objets de la vie quotidienne. Mais c'est par le biais d'un logiciel redoutable et d'un immense tableau, conçu pour comptabiliser le nombre de biens et leur estimation restituée par les inventaires que nous percevons la vie des *'askar*. Le lecteur en quête de fantaisie sera déçu : les auteurs sont rigoureux et restent au plus près de leur source. Leurs conclusions n'en sont pas moins saisissantes : d'abord, la similitude des modes de vie au sein de ce groupe et la stabilité des éléments de la vie domestique ; ensuite,

BCAI 27 (2012) Establet Colette et Pascual Jean-Paul: La gent d'État dans la société ottomane damascène. Les 'askar à la fin du xviie siècle., recensé par P. Ghazaleh
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

les équipements qui distinguent les soldats (nous avons droit dans cette section à quelques belles gravures pour illustrer les objets propres aux guerriers).

L'ouvrage ici recensé est immensément riche en renseignements et tout historien s'intéressant à l'époque ottomane bénéficiera de l'effort impressionnant qui l'a produit. Il s'agit également d'un ouvrage généreux, dont les auteurs ne se sont pas permis d'aller loin au-delà de leur corpus, mais ont préféré entreprendre une analyse minutieuse, fouillée, exhaustive des sources pour en tirer des conclusions qui permettront à d'autres chercheurs de comparer Damas à la fin du XVIIe siècle avec d'autres époques ou d'autres villes ottomanes. Certains pourront leur reprocher le parti pris de l'analyse sérielle et de l'approche strictement quantitative, qui livrent des données utiles mais quelque peu arides : on lira l'ouvrage pour s'instruire, plutôt à la manière d'une encyclopédie qu'à celle d'un roman policier. Enfin, l'historien qui connaît, même de manière superficielle, d'autres provinces ottomanes à la même époque s'étonnera de ne pas voir traitée dans le détail la question de l'accès aux soldes et aux titres d'usufruit, droits partiels qui concernaient même les détenteurs les plus modestes au Caire, par exemple, dès le début du XVIIe siècle. Ces droits définissaient d'ailleurs le statut de *'askar*, auquel les sujets pouvaient accéder en achetant une fonction ou un titre octroyé par l'État. Mais les auteurs n'abordent ni cette question ni celle, plus large, des critères d'appartenance au groupe des *'askar* et de la transformation de ces critères par les acteurs sociaux eux-mêmes.

Pascale Ghazaleh
Université américaine du Caire

BCAI 27 (2012) Establet Colette et Pascual Jean-Paul: La gent d'État dans la société ottomane damascène. Les 'askar à la fin du xviie siècle., recensé par P. Ghazaleh
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net